



Projet éolien en Thouarsais, appel au financement participatif

lundi 17 juillet 2017, par [lpe](#)

Lancé en 2005, le projet TIPER a pour objectif de développer les énergies renouvelables sur le territoire thouarsais en favorisant l'intégration durable de cette filière dans l'économie locale.

Le parc éolien de TIPER s'inscrit dans la démarche « [territoire à énergie positive](#) » de la Communauté de communes du Thouarsais. Il est porté par la société wpd, qui développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens, notamment depuis son agence régionale de Limoges.

Ce parc de trois éoliennes installées sur Louzy, Saint-Léger-de-Montbrun et Thouars, représentera la consommation électrique d'environ 6 000 foyers (hors eau chaude et chauffage).

wpd a choisi le territoire thouarsais pour sa première opération de financement participatif (rémunéré à 4% pendant 5 ans) en ouvrant 200 000 euros à l'épargne citoyenne en partenariat avec Lumo, plateforme d'épargne participative dédiée aux énergies renouvelables. La campagne de souscription, lancée fin juin se poursuit jusqu'à septembre 2017 et est réservée dans un premier temps aux habitants des Deux-Sèvres et des deux départements limitrophes du parc : Maine-et-Loire et Vienne pour promouvoir l'épargne locale. Le prêt est possible à partir de 25 €. Si l'objectif de collecte n'est pas atteint localement, l'offre sera élargie aux régions Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.

Une convention signée avec le CREN

Le groupe wpd et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) de Poitou-Charentes ont signé conjointement une convention concernant ce projet éolien. Suite aux études d'impact sur l'environnement réalisées et à la délivrance par le Préfet des permis de construire et autorisation d'exploiter, wpd s'est engagé à mettre en œuvre diverses mesures destinées à éviter, réduire et compenser l'impact des projets éoliens sur l'environnement, particulièrement sur l'avifaune de plaine.

Notamment, wpd a prévu d'acquérir deux hectares de parcelles afin de permettre leur réhabilitation et la mise en place d'un mode de gestion durable et adapté à la préservation de l'avifaune. Par le biais de cette convention, wpd confie au CREN Poitou-Charentes la mise en œuvre de cette mesure compensatoire. Le CREN Poitou-Charentes fera l'acquisition de terrains et assurera ensuite la mise en œuvre et le suivi des programmes de restauration, de gestion en lien avec des agriculteurs, et de suivi scientifique, dans le respect des objectifs fixés par l'étude d'impact.

À propos du CREN Poitou-Charentes :

Créé en 1993, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels est une structure de coopération des collectivités et de la société civile pour maintenir en état la biodiversité. Il intervient, à ce jour, sur près de 10 000 hectares en Poitou-Charentes. Ses missions assurent la préservation du patrimoine naturel sur le long terme par la maîtrise foncière et d'usage. Il agit pour : « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous

sites à valeur écologique potentielle ».

À propos de ENERGIE TIPER EOLIEN :

wpd est un groupe énergétique spécialisé dans le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de parcs éoliens terrestres et maritimes. Depuis 2002, le groupe a réalisé en France plus de 300 MW d'installations éoliennes. wpd est un acteur important de la transition énergétique dans la région Nouvelle-Aquitaine et en particulier dans le département des Deux-Sèvres où la société a déjà participé à la réalisation de quatre parcs éoliens (MLHCP, Clussais-la-Pommeraiie, TIPER éolien et Mauzé-Thouarsais) et développe actuellement de nouveaux projets.

Crédit photo : CC du Thouarsais : de gauche à droite, Patricia Busserolle, directrice du Conservatoire régional d'espaces naturels, Carles de Andres Ruiz, Responsable de l'agence de Limoges de wpd, Patrice Pineau, Maire de Thouars, Michel Doret, maire de Louzy, Marlène Durdon, maire de Saint-Léger-de-Montbrun et Bernard Paineau, Président de la Communauté de Communes.